



# ÉDUCATION PHYSIQUE

## 5e à 8e

Chers parents,

Tous les élèves doivent être convenablement habillés pour les classes d'éducation physique à l'intérieur et à l'extérieur. Les élèves de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année ont l'option de se changer dans les vestiaires avant le cours, mais ce n'est pas obligatoire. Donc, nous suggérons les articles suivants:

- une paire d'espadrilles (avec Velcro pour les plus jeunes) non marquantes
- un T-shirt
- un short sportif ou un pantalon sportif
- un sac en tissu
- un déodorant non parfumé 5<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> année

Nous demandons que votre enfant porte une paire d'espadrilles à l'intérieur de l'école (au gymnase et en salle de classe) et une autre paire à l'extérieur de l'école (*pas de sandale pour les cours d'éducation physique à l'extérieur ni à l'intérieur*).

**Veillez bien identifier les vêtements, sacs et accessoires de votre enfant.**

Merci de votre collaboration !

Roland Maître  
Daniel Belisle